Une action phare

de la politique académique pour la

prévention de l’illettrisme :

**Concours académique**

**L’ÉCRIRE ET LE DIRE**

*…Et votre fils aimera savoir en quelle langue il nage, ce qui le porte, le désaltère et le nourrit, et se faire lui-même porteur de cette beauté, et avec quelle fierté !, il va adorer ça, faites-lui confiance, le goût des mots dans sa bouche, les fusées éclairantes de ces pensées dans sa tête, et découvrir […] ce volume inouï où faire chanter les plus belles phrases, sonner les idées les plus claires […], il adorera plonger dans la langue. […]. Il renouera avec ces temps d’avant l’écriture où la survie de la pensée dépendait de notre seule voix. […] Le savoir est d’abord charnel. Ce sont nos oreilles et nos yeux qui le captent, notre bouche qui le transmet. Certes il nous vient des livres, mais les livres sortent de nous.*

*Ça fait du bruit, une pensée, et le goût de lire est un héritage du besoin de dire.*

Daniel PENNAC*, Chagrin d’école* (Gallimard, 2007)

Ce dossier contient :

* La présentation du Concours **L’ÉCRIRE ET LE DIRE**
* La **fiche d’inscription** (Fiche I, un exemplaire par établissement participant) et la **fiche de** **présentation du projet** (Fiche II, une fiche par projet) à retourner dument remplies ***avant le 27 novembre 2015,*** à l’adresse suivante : ce.mdl@ac-creteil.fr
* La **fiche « Conduite du projet »** (Fiche III, une par projet) et une **fiche « Matrice de texte »** (Fiche IV, une par projet) qui sont à retourner dument remplies **avec la production sonore** ***avant le 25 mars 2016*** à l’adresse suivante : ce.mdl@ac-creteil.fr

Au cours de l’année, des ressources seront proposées sur le site académique LANGAGE : <http://langage.ac-creteil.fr/>, notamment dans la rubrique « Pour agir »/ « Dynamiques académiques ». Pensez à le consultez !

*Nous nous efforçons de respecter dans nos écrits l’orthographe révisée, officiellement recommandée, en particulier pour l’enseignement.* [***(www.orthographe-recommandee.info)***](http://langage.ac-creteil.fr/%7B%7B%28www.orthographe-recommandee.info%29%7D%7D)

|  |
| --- |
| Travailler **LE DIRE** comme **L’ÉCRIRE** |
|  La nécessaire formation des élèves à l’expression écrite et orale est aujourd’hui traitée à égal degré de dignité dans les programmes. « **L’oral s’enseigne comme l’écrit** » affirment les programmes de Lettres, et la première compétence du socle commun pose d’emblée le « **dire** » comme un élément fondamental de la maitrise de la langue. Ces activités langagières, toutes deux au service de l’expression, sont indissociables pour construire une pensée, et leur maitrise est indispensable pour répondre aux exigences des différentes situations de communication que rencontrera chaque individu. Pourtant, la pratique de l’oral en classe reste moins développée. Force est de constater que l’oral se résume le plus souvent à l’énonciation de consignes par le professeur et se limite à des échanges permettant la vérification par ce dernier que les élèves ont bien écouté, bien compris ou bien retenu. Quand ils sont questionnés, les élèves expriment la difficulté qu’ils éprouvent à prendre la parole, être regardés, vaincre leur timidité. La prise autonome et continue de la parole reste une activité rare, sauf au travers de l’enseignement des langues vivantes ou à l’occasion de situations très ponctuelles qui reproduisent des situations d’examen (oral d’histoire des arts, soutenance de rapport de stage…). L’oral et l’écrit sont complémentaires. Ils doivent s’influencer et se nourrir l’un et l’autre dans les situations d’apprentissage pour contribuer à construire une pensée et des compétences. **C’est pourquoi nous vous proposons ce concours qui permettra à tous les élèves de relever le défi de la mise en voix d’une production écrite.** |
| Valoriser l’oral |
|  L’oral sert l’écrit, quand il le socialise au travers du partage et quand il l’interroge pour le comprendre. L’écrit sert l’oral, quand il est support d’une parole destinée à être écoutée pour enrichir collectivement une pensée partagée. Le concours académique **L’ÉCRIRE ET LE DIRE**servira le projet de tous ceux qui voudront mettre un texte debout. Élèves des ULIS, de SEGPA, d’UPE2A, de collège, de LP, de LPO : tous peuvent laisser cheminer leur créativité et exprimer leur talent pour faire parler des mots. Ils pourront jouer avec les mots, les sons, les tons, les images et la ponctuation, les phrases, les temps, les sens et les emplois. Ils travailleront à lire et dire ce qu’ils ont écrit. Ils apprendront le chemin de l’expression et du partage des émotions. |

Le concours académique **L’ÉCRIRE ET LE DIRE** en cinq points

Année scolaire 2015/2016

* **Cadre dans lequel s’inscrit le concours**

Le concours s’inscrit dans le cadre de la politique académique de prévention de l’illettrisme et rejoint la priorité du projet académique « mettre en œuvre l’école du socle tout au long de la scolarité », avec l’objectif de permettre à chaque élève de maitriser les fondamentaux lire, dire et écrire.

**Il vise à développer les activités et les pratiques d’écriture et d’oral** mises en œuvre dans les établissements, et à favoriser la pluridisciplinarité.

* **Qui peut participer ?**
* Toute classe d’élèves du second degré : collège, SEGPA, lycée général et technologique, lycée professionnel, ainsi que les regroupements d’élèves tels qu’ULIS, UPE2A…
* Plusieurs catégories seront constituées.
* **À quoi s’engagent les participants ?**
* À produire collectivement un **écrit d’invention ou d’imagination** portant sur un thème libre, choisi en lien avec les programmes d’une ou plusieurs disciplines. Cet écrit devra être présenté sur la matrice fournie dans le dossier d’inscription.
* À mettre en voix cet écrit (tout ou en partie), en l’enregistrant sur un support numérique (**fichier MP3 exclusivement avec une qualité CD : 192 ko/s**). La production sonore devra durer **de deux à quatre minutes maximum (les enregistrements qui seraient inférieurs à 2 minutes ou dépasseraient 4 minutes ne seront pas pris en compte)**.
* Les enseignants-référents du projet doivent renseigner les fiches **présentant les participants**, la production orale et le texte sur lequel elle s’appuie, **la démarche et les activités réalisées** (fiches II et III) ; cette description doit permettre aux membres du jury d’appréhender le contexte dans lequel le projet a été réalisé.
* **Le calendrier du concours :**
* **le 27 novembre 2015 au plus tard : renvoyer la fiche d’inscription et la fiche de présentation du projet dument remplies**.
* **Le 25 mars 2016 au plus tard : adresser la fiche de conduite du projet, les fichiers texte et audio associés.**
* **Avril 2016** : commission de lecture
* **Mai 2016** : tenue du jury
* **Juin 2016** : remise des prix.
* **Évaluation des projets**

**Les critères retenus :**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Respect des consignes** | **Durée (2 à 4 min),** texte présenté sur la matrice, qualité correcte de la captation du son, pluridisciplinarité | 05 points |
| **Qualité de la mise en voix** | articulation, débit, intonations | 08 points |
| **Originalité de la production sonore** | bruitage, fond sonore, éloignement, proximité, silences, alternance, simultanéité, chœur, soliste, chuchoter, parler, crier, registres vocaux, etc. | 08 points |
| **Construction et richesse du texte** | structuration, originalité des idées et de la forme, expression recherchée, etc. | 08 points |
| **Maitrise de la langue** | Correction de l’expression, construction des phrases, vocabulaire adapté, etc. | 08 points |
| **Cohérence d’ensemble et créativité** | La production sonore vient éclairer le sens du texte de manière pertinente ; les productions attestent d’une volonté d’expression singulière et inventive. | 05 points |
| **Démarche et engagement** | La description de la démarche mise en œuvre (voir les fiches présentation et conduite du projet), l’engagement et la prise en compte de tous les élèves. | 8 points |

**La composition du jury :**

Le jury, présidé par Madame la Rectrice de l’Académie de Créteil, sera composé d’IA-IPR et de professeurs de différentes disciplines, d’un représentant de la DAAC et d’élèves.

Conseils pour l’enregistrement de la production sonore

**Précisions techniques** : **tout enregistrement peut être réalisé sans avoir recours à des moyens techniques professionnels (studio, mixage, etc.).**

À cet effet, nous rappelleronsqu’une simple tablette, un smartphone ou pour les plus exigeants, un zoom H2 ou H4 constituentdes outils de base susceptibles de produire une restitution sonore de qualité. Il faudratoutefois se montrer attentif au taux de compression du son (**format mp3** **exclusivement**) qui ne devra êtreinférieur à 192 ko/s.

Des tutoriels, notamment pour les enregistrements sonores avec le logiciel libre « Audacity », sont disponibles sur le site académique dans la boite à outils TICE : <http://lettres.ac-creteil.fr/spip.php?article1878>

**La voix parlée**, qu'elle soit au service de la narration ou de toute autre forme de déclamation est susceptible de jouer sur plusieurs paramètres :

* la vitesse d'élocution et la possibilité de varier celle-ci en fonction d'intentions définies.
* le volume qui peut aller du simple chuchotement à une élocution très affirmée en passant par les murmures et autres moyens expressifs: soupirs, interjections, etc.
* Le registre: sans aller jusqu'à la voix chantée, la hauteur et ses variations contribuent fortement à l'expression du texte

**Le lieu de l'enregistrement** : toute pièce a une acoustique qui lui est propre. Ainsi une salle de classe ne restitue pas la même ambiance sonore qu'un bureau ou un espace en plein air. On peut choisir délibérément d'intégrer un bruit de fond tout comme on peut rechercher un lieu parfaitement silencieux.

**L'enregistrement** peut être réalisé en une seule prise tout comme il peut faire l'objet d'un montage avec le logiciel libre Audacity par exemple. Tout est question de temps disponible pour finaliser le projet.

**L’an dernier, les 46 classes engagées ont présenté 57 productions.**

Vous pouvez consulter des travaux réalisés en 2014-2015 sur le site académique LANGAGE: <http://langage.ac-creteil.fr/>Année scolaire 2015/2016

**À vous de jouer !...**

**Contacts**

Pôle socio-éducatif - **L’ÉCRIRE ET LE DIRE** : CONCOURS ACADÉMIQUE, 01.57.02.68.46

Rectorat de Créteil – 12, rue Georges Enesco -94010 Créteil Cedex – ce.mdl@ac-creteil.fr

**Personnes en charge du dossier :**

**Sophie SAVAGE**, IA-IPR de lettres, Correspondante académique pour la prévention de l’illettrisme et **Nathalie MARIN**, professeure de lettres, chargée de mission auprès du GPI « Maitrise de la langue et des langages, prévention de l’illettrisme » pour les animations territoriales.

**Francine BRUN**, IA-IPR d’éducation musicale

**Claude DESFRAY**, IA-IPR d’éducation musicale

Concours académique

**L’ÉCRIRE ET LE DIRE**

**ATTENTION :** *Riches de notre expérience, et pour garantir le meilleur déroulement du concours, nous vous demandons de respecter ces quelques contraintes :*

* Les classes participant au concours doivent **être identifiées précisément** afin que l’on puisse savoir dans quelle catégorie elles concourent.
* Les fiches **« présentation du projet »** et **« conduite du projet »** vous permettront pour la première de présenter le public participant et le projet tel que vous l’imaginez en amont, pour la seconde de rendre compte des actions telles qu’elles se seront effectivement déroulées, d’expliciter votre démarche, et de dégager un bilan ; elles sont indispensables pour que le jury puisse appréhender les modalités du travail effectué et les progrès réalisés par les élèves. Le projet annoncé dans la première fiche pourra bien sûr être adapté en cours d’année pour tenir compte des besoins de la classe, des opportunités ou des contraintes rencontrées…
* Chaque établissement ne peut envoyer au maximum que **cinq productions** (texte + fichier audio). **Cela ne signifie pas que seules cinq classes peuvent concourir, mais qu’il appartient à chaque établissement d’organiser en interne une sélection des productions qui seront retenues** (cette sélection peut être l’occasion de travailler l’oral, et plus particulièrement l’argumentation).
* Chaque production écrite devra être réalisée **sur la matrice** qui est jointe dans le dossier.
* Les fichiers audio (**format MP3 exclusivement, qualité CD**) devront commencer par **l’annonce du titre** de la production et on veillera à annoncer le **même titre** que celui indiqué dans le fichier texte. **Ces fichiers devront porter le mÊme nom**.
* La durée des enregistrements devra être comprise **entre 2 et 4 minutes MAXIMUM** (les productions inférieures à 2 minutes ou dépassant 4 minutes ne pourront être prises en compte).
* Chaque fichier texte, chaque fichier audio MP3, chaque fiche « conduite de projet » correspondant à une même production devront être adressés **en même temps** au Rectorat.
* Lorsque plusieurs productions sont réalisées dans le même établissement, merci de procéder à **un envoi par production** (fichier texte, fichier audio, fiche « conduite de projet » dans le même envoi).

Nous vous remercions de votre compréhension et apprécions à sa juste valeur votre engagement.

|  |  |
| --- | --- |
| *C:\Users\RECTORAT\Documents\IPR\Académie\Image1.jpg* | I. FICHE D’INSCRIPTIONConcours académique**L’ÉCRIRE ET LE DIRE**Année scolaire 2015/2016 |

À retourner remplie à *ce.mdl@ac-creteil.fr***LE 27 NOVEMBRE 2015 AU PLUS TARD**

**Accompagnée de la Fiche II- Présentation du projet**

|  |
| --- |
| Ce concours s’adresse à tous les élèves du second degré, qu’ils soient en ULIS, SEGPA, UPE2A, collège, LP, ou LGT. Il constitue une excellente occasion pour les élèves, de s’engager dans une activité de production d’écrits donnant lieu à une mise en voix.Pour inscrire une ou plusieurs classes à ce concours, il faut et il suffit d’être **volontaire** et de **s’engager dans cette démarche de valorisation.**  |
| FICHE IDENTITÉ DE L’ÉTABLISSEMENT : |
| NOM DE L’ÉTABLISSEMENT : |
| ADRESSE : |
| COMMUNE  | DPT : |
| TÉL :  | ADRESSE ELECTRONIQUE : |
| L’établissement est-il classé en éducation prioritaire :  |
| Avez-vous participé au Concours « l’Écrire et le Dire » en 2013 / 2014 : OUI - NON 2014 / 2015 : OUI - NON |
| LA DIRECTION : |
| Chef d’établissement : |  |
| Adjoint : |  |
| LA CONDUITE DU PROJET : |
| CLASSES INSCRITES :(intitulé précis : n° ou lettre, dénomination) | PROFESSEUR RÉFERENTDU PROJET | DISCIPLINE DU PROFESSEUR |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |
| Signature du chef d’établissement : | Cachet de l’établissement : |

|  |  |
| --- | --- |
| C:\Users\RECTORAT\Documents\IPR\Académie\Image1.jpg | II. FICHE DE PRÉSENTATION DU PROJETConcours académique**L’ÉCRIRE ET LE DIRE**Année scolaire 2015/2016 |

À retourner remplie à ce.mdl@ac-creteil.fr**LE 27 NOVEMBRE 2015 AU PLUS TARD**

**Accompagnée de la fiche I- Fiche d’inscription**

|  |
| --- |
| Professeur(s) impliqué(s) dans le projet et discipline(s):  |
|  |
| Présentation de la classe : |
| *Habitudes de travail, difficultés et atouts, attentes par rapport au projet…* |
| Présentation du projet prévisionnel : |
| *Objectifs attendus, moyens que vous comptez mettre en œuvre, étapes et actions envisagées…* |
| Informations complémentaires : |
|  |

|  |  |
| --- | --- |
| C:\Users\RECTORAT\Documents\IPR\Académie\Image1.jpg | III. FICHE DE CONDUITE DE PROJETConcours académique**L’ÉCRIRE ET LE DIRE**Année scolaire 2015/2016 |

**A retourner au plus tard le 25 mars 2016 accompagnée de l’enregistrement sonore et de la matrice de production écrite (fiche IV).** Merci de renseigner **cette fiche pour chaque projet**

|  |  |
| --- | --- |
| Nom de l’établissement : |  |
| Intitulé du projet  | Classe inscrite |
|  |  |
| Professeur(s) impliqué(s) dans le projet et discipline(s):  |
|  |
| Présentation du projet  réalisé: |
| *Etapes, répartition des tâches, étayages de l’enseignant…* |
| Contexte dans lequel s’est réalisé le projet : |
| *Vous pouvez évoquer les difficultés rencontrées, les solutions proposées, pistes…* |
| Bilan :  |
| *Vous pouvez évoquer les objectifs atteints, du point de vue de l’équipe enseignante, des élèves, de l’établissement, des familles…* |
| Informations complémentaires : |
| *Vous pouvez préciser les difficultés rencontrées dans l’élaboration du projet, les besoins ressentis… toute information que vous jugerez utile de faire connaître…*  |

|  |  |
| --- | --- |
| C:\Users\RECTORAT\Documents\IPR\Académie\Image1.jpg | IV. MATRICE DE PRODUCTION ÉCRITEConcours académique**L’ÉCRIRE ET LE DIRE**Année scolaire 2015/2016 |

*Merci d’utiliser cette matrice comme première page de chaque fichier-texte.*

|  |  |
| --- | --- |
| NOM DE L’ÉTABLISSEMENT : | TÉL : |
|  |  |
| COMMUNE : | DPT : |
|  |  |
| CLASSE : (**intitulé précis** : niveau, n° ou lettre) |
|  |
| TITRE DE LA PRODUCTION (**intitulé complet identique** sur les fichiers texte et audio) |
|  |
| *À vous de jouer…* |

***ETC …***